



ASSOCIATION SPORTIVE DE TIR DE L'AGGLOMÉRATION MOULINOISE

Siège social : stand de tir Roger Dumont - 96 route de Montilly 03000 MOULINS
Association déclarée à la Préfecture de Moulins sous le numéro 1999 (J.O. du 18 janvier 1975)
Agrément Jeunesse et Sport 03 S 192

RAPPORT MORAL

du Président Daniel GUILLOT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 25 septembre 2021

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis et adhérents,

C'est avec une grande et sincère émotion que j'ouvre l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre association. C'est en effet une première pour moi. Nous voici donc réunis pour ce moment privilégié de dialogue et d'échange.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Vous témoignez ainsi de l'intérêt que vous portez aux activités et à la vie de votre association. Ma pensée va également à celles et ceux qui vous ont confié leur pouvoir. Je n'ai par contre aucun état d'âme pour celles et ceux qui ont fait le choix d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Je respecte néanmoins leur choix, courageux ou pas, d'avoir pris un ticket « aller » sans retour. Je le dis fermement, une association sportive doit faire l'objet d'un soutien, d'un esprit club, même en cas de danger ou de difficulté, par ses sociétaires.

Monsieur le Maire de Moulins, Pierre-André Périssol est retenu par d'autres engagements et s'excuse de ne pouvoir être parmi nous. Olivier Jobert, Directeur du service des Sports à Moulins Communauté est excusé également.

Aussi, je veux saluer la présence de Johnny KARI, Adjoint à la Jeunesse et au Sport, et celle de Madame Christelle BERNHARD, directrice de l'Agence Principale Locale du Crédit Agricole Centre France de Moulins, Monsieur Bruno PERICHON, Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole Centre France de Moulins étant retenu par des obligations professionnelles de dernière minute, est excusé.

Je remercie le Président de la Ligue Régionale d'Auvergne de Tir, Jean-Pierre CHAULIER, qui nous fait l'honneur d'assister aux travaux,

Enfin, je vous présente les excuses de Monsieur Yannick LUCOT, Conseiller régional, retenu par d'autres obligations en dehors du département.

Une fois de plus, cette saison a été marquée par la pandémie de la Covid-19, qui a mis à l'arrêt brutal toutes les activités liées à notre sport. Ainsi, le championnat d'Allier à 10 mètres, le championnat de

France des Clubs à 10 mètres des Écoles de Tir et des adultes, le championnat d'Allier à 25 et 50 mètres, le championnat de France des Clubs à 25 et 50 mètres, la manche de Circuit National à 10, 25 et 50 mètres nommée « Grand Prix de Moulins », le championnat d'Auvergne à 25 et 50 mètres, le championnat de France des Clubs à 25 et 50 mètres et enfin le 2ème challenge 10 mètres du Bourbonnais n'ont pu être organisés. Vous n'aurez pas de peine à déduire que ces annulations successives n'ont pas permis d'alimenter nos lignes de recettes.

Mais cette situation sanitaire détestable a aussi touché l'ensemble des tireurs dans leur quotidien. En effet, les directives nationales (Ministère des Sports) relayées par la Préfecture, le service des Sports de Moulins Communauté ou par la Fédération Française de Tir allaient de nombreuses fois encore nous amener à fermer le stand ou au mieux, lister les mesures transitoires d'ouverture du stand Roger DUMONT, dont vous avez été toutes et tous destinataires, tout au long de la saison. Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour avoir respecté les gestes barrière et les dispositions prises.

Sans vouloir ici polémiquer, je souhaite tout de même rappeler à toutes et à tous notre grande stupéfaction lorsque nous avons appris par le service des Sports de Moulins Communauté que l'ensemble de nos installations recevant du public était classé en catégorie de type X.

A maintes reprises, via les news letter, je vous expliquais combien cette classification nous desservait au plus haut point. Pendant une longue période, les établissements classés en catégorie X, plutôt qu'en PA, devaient rester fermés, compte-tenu de leur configuration.

Je n'ai pas attendu pour en informer Olivier JOBERT, Directeur du Service des Sports à Moulins Communauté, lequel me répondait que la situation sanitaire du moment ne rendait pas propice une demande de reclassement auprès des services préfectoraux. Néanmoins, je nourris fortement l'espoir que nous puissions obtenir ce reclassement en catégorie PA pour nos stands 25 et 50 mètres olympiques. La majorité des stands de tir du département de l'Allier ou ceux situés dans le périmètre auvergnat sont classés dans cette fameuse catégorie PA et sont, de fait, restés ouverts aux licenciés. La balle est dans le camp du gestionnaire des installations.

Vous pouvez compter sur moi pour suivre ce dossier qui nous tient à cœur, considérant cette situation comme injuste et pénalisante. Je signalerai au passage que nous n'avons comptabilisé aucun cas de Covid-19 sur les installations.

Puisque je suis parti à lister les difficultés, je ne peux occulter le litige qui nous lie avec le riverain du stand, depuis fin 2012. Mais nous ne sommes pas seuls au monde face à cette situation. Depuis le tout début, nous savons que la Ville de MOULINS est à nos côtés. J'en veux pour preuves les échanges entre le service juridique et notre avocat. Je tiens sincèrement à remercier ici le Maire de Moulins, Pierre-André PÉRISSOL ainsi que les élus qui le suivent, pour leur précieuse aide et leur détermination à faire avancer ce dossier, qui, il faut bien le dire, nous empêche d'envisager l'avenir avec sérénité. Je rappelle que pour l'instant, nous sommes toujours ouverts.

A l'heure où je vous parle, j'ose espérer que le jugement sur le fond par le Tribunal interviendra d'ici la fin de cette année civile. Pour autant, je suis bien incapable de vous donner une tendance

concernant la décision qui sera prise. Ce dont je puis vous assurer, c'est qu'à chaque fois que la partie adverse s'est manifestée, le service juridique de la Ville de Moulins a répondu et argumenté.

J'en terminerai sur ce point en vous disant que la teneur du jugement est certes très attendue par nous tous, que ce soit par la Ville de Moulins, Moulins Communauté, notre association, mais aussi par la Ligue Régionale d'Auvergne de Tir, et par la Fédération Française de Tir, qui confirmera, ou pas, l'organisation des championnats de France 25-50 mètres à Moulins en 2024. Pour l'instant, ce championnat national est prévu au calendrier, sous réserve que des travaux, demandés à l'Astam à maintes reprises lors des précédents championnats à Moulins, soient mis en œuvre.

Sans rentrer dans les détails, il s'agit principalement de créer un cheminement stabilisé pour les athlètes à mobilité réduite, ou encore de traiter les eaux d'orages aux abords du stand 50 mètres olympique, qui se trouve à chaque fois inondé et partiellement impraticable pour les athlètes ou les visiteurs. Enfin, il est demandé la création de toilettes pour les personnes à mobilité réduite et valides, à l'arrière du stand 50 mètres olympique. Je veille également le retour par le service Bâtiments, du document prouvant la non dangerosité des fissures murales sur le stand 50 mètres olympique, qui est fermé, je le rappelle, depuis la visite de la sous-commission de sécurité le 7 juillet 2021. Il en résulte malheureusement le départ de licenciés vers d'autres clubs, ne pouvant exercer leur loisir sur ce pas de tir. Il ne faudrait pas que cette fissure se transforme en crevasse et engloutisse nos effectifs.

Pour expliquer la situation à nos gestionnaires, j'ai à chaque fois monté des dossiers complets et bien argumentés que j'ai adressés à la Direction des Sports de Moulins Communauté. Pour l'instant, aucun retour sur nos demandes, dont la première date du 15 janvier 2021. Le moment opportun, j'espère que nous nous retrouverons autour de la table pour discuter de ces dossiers, de ces championnats de France, animation d'envergure nationale, qui a des retombées économiques conséquentes quant au tourisme, à l'hébergement ou encore à la gastronomie. Compte-tenu que mon rendez-vous sollicité auprès de Monsieur le Maire de Moulins a été repoussé à mi-octobre, je n'ai pas pu lui dire que nous pouvons activer des leviers financiers auprès de la Fédération Française de Tir, de l'Agence Nationale du Sport, de l'Europe, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en complément des aides potentielles de Moulins Communauté, du Conseil Départemental de l'Allier et du Comité Départemental Olympique et Sportif, que j'espère mettre en place d'ici la fin de cette année, avec quelques collègues de comités départementaux.

J'espère vous en reparler en 2023, juste avant l'échéance.

Mais revenons en 2021.

S'il ne s'est absolument rien passé du point de vue sportif, les membres du Comité Directeur et moi-même n'en sommes pas moins restés actifs.

J'ai réuni le Comité Directeur à 6 reprises la saison passée. Vous avez été destinataires des comptes rendus.

Je voudrai souligner la qualité des échanges, constructifs, denses et toujours dans la bonne humeur et la sérénité.

Il me tient particulièrement à cœur d'appuyer mes sincères remerciements à l'ensemble des membres bénévoles du groupe Travaux, emmené par son chef de file Jean-Louis MICHON.

Comme l'avait souligné non sans malice Jean-François ROBERT, tous ces adhérents bénévoles ont réglé leur cotisation cette année encore, uniquement pour pouvoir venir travailler sur les installations.

J'ai presque envie de dire que c'est une spécificité locale. Je ne vous cache pas ma satisfaction et mon admiration sur l'esprit associatif qui règne, à chaque fois que ces bénévoles se retrouvent au stand Roger Dumont. C'est dire : j'ai même été reçu à l'examen de membre actif bénévole au sein de ce groupe dynamique. Mais qu'on se le dise : j'aimerais bien que ce groupe soit renforcé par votre présence !

Vous avez, pour la plupart, pu contempler le travail réalisé. Je laisserai la parole tout à l'heure à Jean-Marc DERRÉ, qui représente Jean-Louis MICHON, excusé. Jean-Marc vous en dira davantage sur les activités réalisées et à venir, et elles ne manquent pas !

Du point de vue vidéo-surveillance et informatique, mes remerciements vont à Didier FABIEN et à Pierre BOIREAU, qui ont poursuivi sur l'installation de caméras extérieures et sur la migration de l'application informatique qui permet le suivi des badgeages, tous les deux nécessaires à la gestion de la sécurité sur nos installations. Le dossier préfectoral, par lequel nous étions autorisés à installer ce matériel, se trouve ainsi bouclé.

Un trio s'était attelé à la rédaction des trois documents nécessaires à la vie de notre club. Il s'agit de Didier COLSON, Jean-Marc DERRÉ et Jean-Louis MICHON. Qu'ils soient eux aussi félicités pour la qualité de leurs productions.

Dans un autre registre, Didier COLSON, l'homme à tout faire, (Trésorier Général, entretien des armes, membre du groupe travaux, animation de l'école de tir avec Élisabeth de PRIGOUNOFF, qui en est la responsable, pour ne citer que ces facettes) a installé les cinq dernières cibles électroniques à 10 mètres, ce qui porte désormais notre parc à 20 cibles. Je le remercie pour tout le travail effectué.

Notre école de tir s'est maintenue tout au long de la saison. On déplore une fois de plus les fermetures à cause de la pandémie. Didier Colson nous en dira un mot tout à l'heure.

En matière de communication, vous aurez un aperçu dans quelques instants des talents de notre chargée de communication, Véronique LAURENT. En parallèle de la surprise qu'elle nous a concocté, Véronique s'est préoccupée de toiletter le flyer, qui sera remis aux nouveaux adhérents à compter de cette saison, elle a aussi établi le trombinoscope des dirigeants et les affiches des référents de pas de tir, pour que vous puissiez les contacter en cas de besoin.

Notre responsable permanences Fabien BRAVARD a mis un point d'honneur à trouver parmi les bénévoles, des bonnes volontés pour ouvrir le stand le samedi après-midi. Il n'y a eu aucune interruption depuis la réouverture le 9 juin dernier, et je m'en félicite. Un grand merci à toutes les

permanencières et permanenciers qui se sont positionnés. Toutefois, malgré les efforts pour maintenir le stand ouvert, je constate et je regrette un manque de fréquentation. Pour rappel, Didier Colson a tenu toutes les permanences du lundi après-midi. J'ai moi-même été présent le vendredi après-midi.

Enfin, j'ai pu apprécier aussi les contributions apportées par notre vice-président Christophe AUGENDRE, notre secrétaire Sylvie MESSONNET, ou encore Patrick GALTIER, dont les conseils judicieux et avisés sur le dossier du plaignant m'ont été très utiles, puis Jean-François ROBERT, Émile DUÉE et Sébastien BARRÉ, chacun dans son domaine de prédilection.

J'ai donc cité tout le comité directeur, car, pour moi, je l'ai toujours dit haut et fort, sans les musiciens, un chef d'orchestre n'est rien. Chacune et chacun s'est mis de suite au travail et a apporté sa pierre à l'édifice. J'entends dire parfois « je n'ai pas fait grand-chose ». Je réponds toujours que c'est grâce à la contribution de chacun, quelle que soit sa forme et son amplitude, qu'on peut ensuite mesurer tout le travail accompli.

Je dirai un mot sur notre salariée, Élisabeth de PRIGOUNOFF, qui, malgré la situation préoccupante de la santé de sa maman, met tout en œuvre pour vous accueillir, vous et les potentiels adhérents. Le choix de professionnaliser l'accueil n'est plus à démontrer. Entre les tirs d'assiduité, les parcours de formation à la sécurité pour les nouveaux adhérents ou encore le bénévolat et la responsabilité de l'école de tir, il y a matière. Pour mémoire, Élisabeth s'était mise en congés sans solde quelques temps. Il n'était pas question pour elle de s'occuper de sa maman tout en étant rémunérée par l'Astam. Merci, Élisabeth.

Concernant les effectifs de l'Astam, nous connaissons une légère baisse. Nous sommes passés de 253 licenciés en 2020 à 233 au 31 août 2021. La non reprise des activités, le confinement, la situation sanitaire sont les principales raisons qui expliquent cette diminution. Nous n'en restons pas moins le 2^{ème} club de l'Allier, l'Association Sportive de Tir La Treignatoise étant loin devant avec ses 271 licenciés. Nous sommes très éloignés de 2017 où nous franchissions la barre des 300 adhérents, 304 exactement.

Pour la petite histoire, notre doyen est Pierre LACORNE, avec, au point entier, 81 ans. Le plus jeune est Naël RATEAU-FABIEN, 10 ans, et petit-fils de notre ami Didier FABIEN.

Un mot sur la présence féminine : Les dames, au nombre de 40, représentaient 16,5 % des effectifs en fin de saison. Les chiffres montrent une tendance à la baisse depuis trois saisons consécutives.

La répartition des tranches d'âge nous montre que les jeunes de moins de 20 ans représentaient seulement 8,5 % des effectifs à l'Astam avec 20 licenciés. Si l'on part du principe que la retraite peut être acquise à partir de 60 ans, nous sommes 76 dans ce cas, sur un effectif de 233 licences, soit un tiers des licenciés. Cela fait un certain potentiel pour venir renforcer le groupe travaux, non ?

Nous devons prospecter pour convaincre la relève, donc justement les jeunes, de venir nous rejoindre. Moulins Communauté nous y aide, à travers l'opération Passeport Jeunes de Noël ou de

Printemps. Nous guetterons également la prochaine édition du Forum des Associations sur le territoire communautaire, qui est une belle et incontournable vitrine pour présenter notre sport.

Je terminerai en remerciant une nouvelle fois la Ville de Moulins et Moulins Communauté pour leurs aides, malgré les contraintes budgétaires qui les frappent. Je n'oublie pas le service des Sports de Moulins Communauté, avec, à sa Direction, Olivier JOBERT et Élodie MONLOUBOU, pour les très bons rapports, nécessaires au bon fonctionnement de notre association, et ce, même si je n'ai pas obtenu toutes les réponses aux questions posées.

Notre Comité Départemental de Tir, que j'ai l'honneur de présider depuis un an, notre ligue régionale et aussi la Fédération Française de Tir nous ont beaucoup apporté, et nous soutiennent dans nos épreuves. Merci Président CHAULIER, pour la confiance témoignée. Je sais que Moulins est un fort enjeu pour toi et pour la Fédération, qui tient à revenir à Moulins en 2024. Ensemble, nous relèverons le défi.

S'il fallait émettre des vœux, ce serait en tout premier lieu que la situation sanitaire s'arrange, pour nous laisser reprendre nos activités sportives, nos compétitions, en toute sérénité mais surtout, surtout, que nous puissions rester en bonne santé face à cette Covid-19.

Le second concerne le dénouement du dossier qui nous lie avec le plaignant riverain du stand. Nous sommes à la croisée des chemins. L'avenir du club sera tracé en fonction des décisions qui seront prises par le tribunal.

Le troisième dépend du deuxième. En 2024, j'ai pour objectif que l'on se retrouve tous pour fêter le cinquantenaire de l'Astam.

Gardons espoir. Restons soudés et confiants.

Nous sommes et nous devons rester l'un des fers de lance du tissu associatif et sportif communautaire. Je compte sur vous.

J'ai été long, ne m'en veuillez pas, je suis comme ça. Voilà les informations que je tenais à vous communiquer.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis et adhérents, je vous remercie de votre attention et je vous souhaite à toutes et à tous une saison 2021/2022 la meilleure possible.